

TABLE DES MATIÈRES

1- Introduction	2
2- Exposé, analyse et évaluation pour chacun des éléments suivants	2
2.1 Équipe de travail	2
• conseil d'administration	2
• comité exécutif	2
• personnel du CAVAC	4
2.2 Services offerts par l'équipe	5
• Représentation de la clientèle	6
2.3 Territoire desservi	11
2.4 Relations avec les organismes du milieu	11
• Table de concertation	12
2.5 Activités de promotion et de sensibilisation	13
• Le développement et la consolidation des services	14
2.6 Autres projets spéciaux	15
2.7 Travail administratif	15
2.8 Conclusion	15
2.9 Perspectives d'avenir	17
2.10 Autres documents	
• États financiers	18

1. L'introduction

développer et d'assurer le fonctionnement d'un service d'aide aux personnes victimes et témoins d'actes criminels ainsi que leurs proches et leurs personnes à charge.

Le CAVAC de Rimouski offre ses services depuis dix (13) ans. Les membres de la Corporation considèrent le CAVAC comme un organisme fiable, reconnu et qui offre des services professionnels de qualité. Le CAVAC de Rimouski rend des services dans cinq (5) Palais de justice (Rimouski, Mont-Joli, Matane, Amqui et Rivière-du-Loup).

2. L'exposé, l'analyse et l'évaluation pour chacun des éléments suivants :

2.1 L'équipe de travail

LA COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION EST LA SUIVANTE:

La composition du Conseil d'administration est la suivante :

Présidente :	Reine-Marie Roy
Trésorière :	Julie Gagné
Secrétaire :	Annie Landreville
Administratrices :	Francine Dionne Johanne Gagnon Julie Gagné
Administrateur :	Mario Élément

La composition du comité exécutif est la suivante :

Présidente :	Reine-Marie Roy
Secrétaire :	Annie Landreville
Administratrice :	Francine Dionne

LES ACTIVITÉS RÉALISÉES SONT LES SUIVANTES :

Le conseil d'administration s'est réuni à 9 reprises afin d'entériner les décisions relatives aux dossiers concernant :

- Signature de l'entente 2002-2003 avec le BAVAC, la subvention de base étant de 176 087.\$;
- Élaboration des orientations et plan d'action 2002-2003 ;
- Autorisation de transformer le poste à temps partiel à temps complet à

compter du 2 avril 2002, comblé par Sophie Michaud ;

- Présentation d'une demande d'emploi pour un étudiant dans le cadre du projet Placement-Carrière 2003 ;
- Autorisation d'un congé sans solde à Francine Dionne ; les fonctions de direction seront assumées par Marie-Hélène Langlois et Jean-Marc Labrunette ;
- Démarrage d'un nouveau service d'information aux personnes victimes de crimes contre la personne tel que décrit dans la « Déclaration de services aux citoyens » dans les Palais de justice de Rimouski, Mont-Joli, Matane et Amqui, à compter de juin 2002 ;
- Engagement de Frédérique Roy Bernier, intervenante contractuelle en fonction au siège social, du 5 septembre 2002 au 28 juin 2003 ;
- Adoption du rapport financier au 30 septembre 2002 et évaluation des activités du Centre pour la même période ;
- Adoption de la grille d'échelles salariales des employés des CAVAC proposé par le BAVAC et intégration des salaires au 1^{er} avril 2002 ;
- Présentation d'une demande d'aide financière 2003-2004 au BAVAC ;
- Élaboration d'un plan d'action concernant l'ouverture du point de service à Rivière-du-Loup ;
- Présentation d'une demande d'aide financière de 50 000.\$ au BAVAC afin de mettre en place les services au Palais de justice de Rivière-du-Loup ;
- Ouverture du point de service de Rivière-du-Loup le 27 janvier 2003 ;
- Engagement d'Annick Morin, intervenante à Rivière-du-Loup, à compter du 5 mars 2003 ;
- Mise à jour de la politique sur les conditions de travail des employés du CAVAC ;
- Modification du coût de la carte de membre du CAVAC, fixé à 2.\$;
- Autorisation de modifier la dénomination sociale du CAVAC de Rimouski par CAVAC du Bas St-Laurent ;
- Préparation de l'assemblée générale annuelle ;
- Présentation du rapport d'activités 2002-2003 au BAVAC ;

LE PERSONNEL DU CAVAC EST LE SUIVANT :

Les services directs à la clientèle ont été rendus grâce au travail de sept (7) personnes* dont une stagiaire qui ont assumés le mandat du CAVAC : support, consultation téléphonique, information, accompagnement, orientation, etc. Des services de soutien à l'informatique, à la

gestion des ressources humaines et au processus judiciaire au criminel ont été rendus grâce à 3 bénévoles. Une personne a été embauchée pour réaliser le projet Placement-Carrière 2002.

* La directrice, un intervenant et trois intervenantes forment l'équipe permanente.

Le recrutement

Le recrutement des stagiaires se fait directement aux départements du CEGEP de Rimouski (éducation spécialisée, travail social). Les bénévoles offrent leurs services de façon volontaire.

La formation de l'équipe s'est effectuée à trois (3) reprises au cours de la dernière année :

- Une étudiante (juillet 2002) ;
- Une stagiaire et une intervenante (septembre 2002) ;
- Une intervenante (mars 2003).

La formation concerne :

- la problématique des personnes victimes d'actes criminels et leurs droits et recours ;
- le processus judiciaire au criminel, IVAC, SAAQ, etc. ;
- l'intervention post-traumatique et les différents types d'intervention ;
- l'accompagnement à la Cour.

Une formation continue est aussi donnée afin de répondre aux besoins des intervenantes et intervenants (projets et stagiaires).

Le ressourcement de l'équipe de travail

- Formation sur le « Portrait jeunesse » Bas St-Laurent donné par la Régie Régionale de Santé et Services Sociaux ;
- Formation sur les troubles anxieux et le trouble de stress post-traumatique ;

2.2 Les services offerts par l'équipe de travail à la clientèle

Les services directs :

- consultation téléphonique ;
- accueil, support et intervention post-traumatique ou tout autre type d'intervention ;
- information de base sur le processus judiciaire, les droits et les recours des victimes d'actes criminels ;
- soutien et accompagnement de la victime dans ses démarches auprès des organismes privés ou publics ;
- orientation vers les ressources juridiques, médicales, sociales et communautaires appropriées.

Les services indirects:

- information/sensibilisation ;
- promotion/représentation ;
- recrutement/évaluation ;
- participation à des tables (locales, régionales et provinciales) ;
- relations publiques.

Les autres services offerts dans les 5 palais de justice aux points de service du CAVAC:

- accueil des témoins de la Couronne ;
- information sur le processus judiciaire ;
- support et intervention ;
- accompagnement aux rencontres des policiers et/ou des procureurs de la couronne ;
- accompagnement dans la salle d'audience lorsque la personne est appelée à rendre témoignage et, par la suite, aux services judiciaires ;
- références vers le bureau du CAVAC ou vers tout autre type de ressource.

Les services offerts dans le cadre de la « Déclaration de services aux citoyens » (palais de justice de Rimouski, Mont-Joli, Matane, Amqui) :

Ce nouveau service offert aux personnes victimes de crimes a été mis en place en juin 2002. Il s'agit d'informer ces personnes des engagements pris lors d'enquête de remise en liberté ou de probation de la personne contrevenante.

LA REPRÉSENTATION DE LA CLIENTÈLE DU CAVAC EST LA SUIVANTE :

Du 1er avril 2002 au 31 mars 2003, 2188 demandes de service ont été adressées au CAVAC.

LA REPRÉSENTATION DE LA CLIENTÈLE ACCUEILLIE AU CAVAC (nombre de dossiers-clients) :

De ce nombre, 282 personnes ont reçu des services de première ligne du CAVAC, ces demandes se réfèrent aux dossiers-clients qui nécessitent un suivi à moyen et à long terme. Notons que sur les personnes qui avaient demandées des services du CAVAC les années précédentes, 270 en recevaient toujours en 2002-2003.

Le portrait de la clientèle (dossiers-clients) accueillie au CAVAC est le suivant :

Portrait de la clientèle	2001-2002	2002-2003
Crimes contre la personne	91%	91%

Taux de clientèle féminine	71%	64%
----------------------------	-----	-----

<i>Âge de la clientèle</i>	2001-2002	2002-2003
Taux de clientèle âgée de 18 ans et moins	20%	9%
Taux de clientèle âgée de 19 à 24 ans	15%	17%
Taux de clientèle âgée de 25 à 34 ans	15%	18%
Taux de clientèle âgée de 35 à 44 ans	19%	24%
Taux de clientèle âgée de 45 à 54 ans	19%	23%
Taux de clientèle âgée de 55 à 64 ans	9%	5%
Taux de clientèle âgée de 65 ans et plus	3%	4%

Les types de crimes sont les suivants :

<i>Types de crimes</i>	2001-2002	2002-2003
Voies de faits	38%	34%
Femmes victimes de violence conjugale (menaces, voies de faits, tentative de meurtres)	13%	27%
Agressions sexuelles	19.5%	10%
Menaces	16.5%	9%
Crimes contre la personne (vols qualifiés, infractions à caractère sexuel, tentatives de meurtre et homicides)	7%	11%
Crimes contre la propriété (méfais, introductions par effraction dans une maison, délit de fuite)	6%	9%

<i>Lien avec la victime</i>	2001-2002	2002-2003
Ami(e)/connaissance	29%	40%
Conjoint(e)	17%	8%
Ex-conjoint(e)	10%	14.5%
Enfants	1%	2%
Père/mère	1%	2%
Beau-père/belle-mère	3%	2%

Parenté	8%	7%
Voisin(e)	10%	10%
Personne étrangère	17%	11.5%
Pas de réponse	4%	3%

<i>PROVENANCE</i>	2000-2001	2001-2002	2002-2003
Bureau des Substituts du Procureur Général			
Rimouski	21%	9%	23.5%
Mont-Joli	3%	2%	2.5%
Matane	6%	8%	4.5%
Amqui	3%	2%	3%
Ste-Anne-des-Monts	-	-	-
Rivière-du-Loup	-	-	1%
Total	33%	21%	34.5%
<i>Sûreté du Québec</i>			
Rimouski	3%	6%	17%
Mitis	2%	4%	6%
Matane	1%	7%	8%
Amqui	-	2%	-
Rivière-du-Loup	-	-	-
Ste-Anne-des-Monts	-	-	-
Escouades des crimes majeurs	1%	-	1.5%
Total	7%	19%	32.5%
<i>Sûretés Municipales</i>			
Rimouski	26%	21%	14%
Mont-Joli	2%	2%	1%
Matane	9%	20%	3%
Rivière-du-Loup	-	-	1%
Total	37%	43%	19%
Autres			
Parents-amis-connaissances	6%	5%	2%
RSSS	9%	8%	8%

Autres	8%	4%	4%
Total	23%	17%	14%

Les références provenant des corps policiers et des bureaux des procureurs de la couronne totalisent 86% de l'ensemble des références, contre 83% en 2001-2002.

<i>Délai avant le recours au CAVAC</i>	2001-2002	2002-2003
0 à 7 jours	45%	44%
8 à 30 jours	19%	23%
1 à 3 mois	7%	6%
3 mois à 1 an	25%	22%
1an à 5 ans	2%	4%
5 ans et plus	2%	1%

LA REPRÉSENTATION DE LA CLIENTÈLE ACCUEILLIE DANS LES PALAIS DE JUSTICE (sans ouverture de dossier) :

De plus, du 1^{er} avril 2002 au 31 mars 2003, 277 accompagnements à la Cour ont été réalisés (sans ouverture de dossiers).

Le portrait de la clientèle accompagnée à la Cour est le suivant :

Palais de justice de Rimouski 68 hommes, 54 femmes
Palais de justice de Matane 27 hommes, 16 femmes
Palais de justice de Mont-Joli 5 hommes, 1 femme
Palais de justice d'Amqui 20 hommes, 21 femmes
Palais de justice de Rivière-du-Loup 29 hommes, 36 femmes.

Au total, 149 hommes (54%) et 128 femmes (46%) ont été accompagnés à la Cour.

Les types de crimes sont les suivants:

	Rimouski	Mont-Joli	Matane	Amqui	RDL	Total (%)
Crimes à caractère sexuel	1	-	1	1	2	5
Crimes contre la personne	36	2	12.5	12.5	16	79
Crimes contre la propriété	7	-	2	1.5	5.5	16
Total (%)	44	2	15.5	15	23.5	100%

LA CLIENTÈLE REJOINTE DANS LE CADRE DE LA DÉCLARATION DE SERVICES AUX CITOYENS (via les palais de justice de Rimouski, Mont-Joli, Amqui et Matane) :

250 personnes ont reçu les informations.

Rimouski et Mont-Joli	146
Matane	90
Amqui	14

LA REPRÉSENTATION DE LA CLIENTÈLE ACCUEILLIE AU BUREAU OU PAR TÉLÉPHONE (sans ouverture de dossier) :

1109 demandes ont été totalisées.

LES RECOMMANDATIONS DU PERSONNEL POUR LA PROCHAINE ANNÉE :

Considérant que le nombre de personnes faisant appel aux services du CAVAC continue d'augmenter, que la complexité de la tâche s'amplifie avec les années et que les objectifs ont partiellement été atteints, le personnel du CAVAC maintient ses recommandations de l'année dernière se positionnant en faveur de la personne victime d'acte criminel. En ce sens, les actions à privilégier sont les suivantes :

1. Les références de ces personnes vers le CAVAC doivent se faire le plus rapidement possible de la part des policiers ;
2. Le premier contact de la part des intervenant-es du CAVAC avec ces personnes doit se faire le plus rapidement possible ;
3. Une première rencontre avec ces personnes doit se faire dès que possible afin d'effectuer une intervention post-traumatique et d'évaluer l'ensemble de leurs besoins, peu importe l'endroit sur le territoire desservi par le CAVAC ;
4. Les autres interventions à effectuer se feront au rythme des démarches entreprises et selon les besoins de ces personnes ;
5. Les personnes victimes devraient recevoir les informations pertinentes les concernant dans le cadre du processus judiciaire avec diligence (dans le cadre de la Déclaration de services aux citoyens).

2.3 Le territoire desservi

Le territoire couvert par le CAVAC comprend 4 MRC de la région de Rimouski :

- Rimouski-Neigette ;
- Mitis ;
- MRC Matane ;
- MRC d'Amqui ;

Et 4 MRC de la région de Rivière-du-Loup :

- Rivière-du-Loup ;
- Kamouraska ;
- Témiscouata ;
- Basques.

2.4 Les relations avec les organismes du milieu

Les organismes du milieu perçoivent le mandat du CAVAC dans la communauté. La crédibilité du CAVAC est établie ainsi que la reconnaissance de la pertinence des services offerts.

Les ententes avec les partenaires sont les suivantes :

Les ententes avec les représentantes et représentants du système judiciaire (policiers, procureurs de la Couronne, personnel des services judiciaires, personnel des services correctionnels du Québec et du Canada), du réseau de la santé et des services sociaux, ont été établies par le comité consultatif. Devant les nouvelles donnes (intégration des services de polices municipaux à la sûreté du Québec, développement du CAVAC sur 8 MRC) et plusieurs difficultés reliées à la tenue de rencontres des membres de ce comité, le conseil d'administration oriente maintenant ses actions de collaboration et de concertation directement avec chacun des partenaires.

Les protocoles d'intervention sociojudiciaire en matière de violence conjugale sont opérationnels avec les services de police de la Sûreté du Québec, poste de Rimouski et de Mitis.

Le protocole d'intervention sociojudiciaire en matière de crimes contre la personne, excluant la violence conjugale, est maintenu avec le poste de police de la Sûreté du Québec de Matane.

Les ententes de références avec les procureurs de la Couronne des palais de justice de Rimouski, Mont-Joli, Amqui, Matane et Rivière-du-Loup sont maintenues.

Les ententes de concertation et de collaboration sont opérationnelles avec les Services correctionnels (détention et probation) et avec le Service correctionnel du Canada.

La participation à des tables de concertation :

- Table régionale en violence conjugale ; les discussions ont porté principalement sur l'application du protocole d'intervention sociojudiciaire en matière de violence conjugale et sur les orientations gouvernementales en matière d'agression sexuelle incluant l'entente multisectorielle ;
- Table locale de concertation en matière de violence faite aux femmes de la MRC de Matane ; des échanges se sont tenues sur la mission et les services de chacun des organismes de la Table permettant de mieux se connaître ;

- Table locale de concertation en matière de violence faite aux femmes de la MRC de la Mitis ; un guide interorganisme a été conçu afin de favoriser la collaboration et la concertation des organismes du milieu ;
- Groupe de travail sur l'entente multisectorielle dans le cadre de l'application des Orientations gouvernementales en matière d'agression sexuelle ; rencontres de suivi sur l'application de ces orientations ;
- Table régionale de concert-action dans le cadre du Projet Impact-Jeunesse ; élaboration et mise en œuvre de solutions aux difficultés qui contribuent à la criminalité et à la victimisation des jeunes de 15-24 ans en milieu rural ;
- Comité régional de suivi intersectoriel Judiciarisation des personnes vivant avec une déficience intellectuelle ; production d'une structure régionale d'information et de concertation ;
- Comité porteur du Réseau des CAVAC ; organisation d'une rencontre provincial des CAVAC et assure le suivi auprès du BAVAC ;
- Rencontres de concertation du Réseau provincial des CAVAC (3 rencontres) ;

Les membres du Réseau ont particulièrement concentré leurs efforts autour de ces sujets :

1. Échelles salariales et intégration des salaires du personnel des CAVAC ;
2. Conditions de travail du personnel des CAVAC ;
3. Assurances collectives et professionnelles ;
4. Financement des CAVAC et développement des CAVAC ;
5. Déclaration de services aux citoyens ;
6. Réforme de la loi de l'IVAC ;
7. Mesures de rechange et justice réparatrice ;
8. Outils promotionnels, image, nom et dépliants des CAVAC ;
9. Statistiques et tenue de dossier ;

Les efforts ont permis d'améliorer les conditions générales du CAVAC. Le financement permet d'assurer le maintien des services ainsi que leur qualité. Il permet d'effectuer une restructuration au niveau de l'équipe de travail. Les outils opérationnels s'adaptent de plus en plus aux réalités actuelles.

- Table de concertation provinciale CAVAC-BAVAC (2 rencontres) ;

Cette année, les principaux points discutés lors des rencontres ont été les suivants :

1. Plan de communication pour les CAVAC (Site Internet, image, etc)
2. Comité consultatif sur la révision IVAC – suivi et recommandations ;
3. Déclaration de services aux citoyens ;
4. Particularisation des CAVAC ;
5. Échelles salariales et ajustement des salaires des employés des CAVAC ;
6. Adoption du projet de Loi 139 sur la suramende pénale ;
7. Financement des CAVAC ;
8. Ouverture de 2 CAVAC : Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, Centre du Québec ;

2.5 Les activités de promotion et de représentation

La promotion et la représentation :

- participe aux rencontres d'information pour les futurs-es stagiaires du Cegep de Rimouski (technique de travail social et technique d'éducation spécialisée) ;
- participe à « l'opération Tendre la main », projet de sensibilisation à la violence, par l'AFEAS ;
- participe au lancement d'un guide-ressource des organismes présents dans la MRC de Matane ;
- sensibilise et informe sur la mission et les services du CAVAC dans la communauté ;

L'information et la sensibilisation :

- rencontre des étudiants-es de niveau collégial et universitaire (travail social, éducation spécialisée, techniques policières, sciences infirmières) (45) ;
- rencontre des jeunes de 8 terrains de jeux des municipalités environnantes de Rimouski et de Mont-Joli (286) ;
- rencontre des jeunes de 2 terrains de jeux de Rimouski (75) ;
- rencontre des médecins de l'Unité de Médecine Familiale de Rimouski ;
- participe à la journée « Portes ouvertes » du Cegep de Rimouski pour les élèves du cinquième secondaire en présentant le rôle et les responsabilités de l'intervenant dans un CAVAC ;
- rencontre des élèves de sixième année qui avaient à préparer et présenter un exposé sur le CAVAC (6) ;
- présente un atelier sur l'intimidation aux parents des élèves de l'école La Rose des Vents de Pointe-au-Père ;
- Présente deux ateliers sur le processus judiciaire criminel à deux groupes d'étudiants en travail social du Cegep de Rimouski ;
- participe à la journée « Portes ouvertes » du Palais de justice de Rivière-du-Loup en tenant un kiosque et en participant à un procès criminel simulé, devant public ;
- participe avec le BAVAC au colloque annuel de l'Institut québécois de la déficience intellectuelle par une présentation sur le BAVAC et les CAVAC ;

Le développement et la consolidation des services

- participe à des échanges sur des ententes de collaboration avec la Sûreté du Québec, poste de Rimouski, de la Mitis, de Matane, d'Amqui et l'Escouade des crimes majeurs ;

- participe à des rencontres concernant l'application du protocole sociojudiciaire en matière de violence conjugale avec la Régie Régionale de Santé et de Services Sociaux sur le territoire du CAVAC ;
- participe à une rencontre avec les représentantes des organismes désignés et de la Régie Régionale des Services Sociaux concernant l'application du protocole sociojudiciaire en matière de violence conjugale dans le KRTB ;
- participe à des rencontres de concertation avec les Bureaux des Procureurs de la Couronne de Rimouski, de Mont-Joli, d'Amqui et de Matane ; Rencontres de suivi avec le procureur-chef, Me Claude Simard ;
- participe à des échanges sur la collaboration avec les agents du service correctionnel du Québec ;
- participe à des rencontres avec le Directeur des Palais de justice de la région du Bas St-Laurent, Viateur Cyr, pour la mise en place des services correspondant à la « Déclaration de services aux citoyens » ; ainsi que Chantal Couturier, directrice du Palais de justice de Rivière-du-Loup afin de préparer l'ouverture du point de service de Rivière-du-Loup ;
- participe à la rencontre des procureurs de la Couronne de l'est en vue de présenter les services décrits dans le cadre de la « Déclaration de services aux citoyens » ;
- participe à des échanges sur des ententes de collaboration avec le personnel des greffes des 5 Palais de justice couverts par le CAVAC ;
- participe à des rencontres sur le développement du CAVAC et son financement avec les représentants du BAVAC ;

2.6 Les autres projets spéciaux

Le projet Placement-Carrière 2002

Les objectifs de ce projet étaient de sensibiliser les jeunes à la violence dont ils peuvent être victimes et/ou témoins, tant au niveau de la prévention qu'au niveau de leur sécurité en leur offrant des moyens et des ressources pour prévenir ces actes et leur continuité. La sensibilisation au rôle du CAVAC et à celui des policiers faisait parti de la démarche. De plus, le projet visait à informer les jeunes sur les aspects positifs de la dénonciation de la violence. Des rencontres se sont effectuées dans des terrains de jeux de Rimouski et dans les municipalités environnantes.

2.7 Le travail administratif

La gestion administrative est réalisée par une personne. Le travail de bureau, de secrétariat et toutes les autres tâches connexes sont effectués par le personnel du CAVAC.

2.8 La conclusion

Le conseil d'administration s'était fixé les objectifs suivants :

1. Évaluer l'impact des deux nouvelles ressources et les conséquences sur la réorganisation du travail relativement aux activités à réaliser, se réajuster au besoin ;
2. Observer les effets de ces nouvelles données sur l'ensemble de l'organisation du CAVAC, les analyser et prendre les décisions appropriées ;
3. Examiner la possibilité et la faisabilité d'ouvrir un point de service au Palais de justice de Rivière-du-Loup ;
4. Favoriser les échanges avec les partenaires du système de justice sur les contributions pénales ;
5. Évaluer et dégager des pistes d'orientations et d'actions dans la poursuite du développement du CAVAC ;
6. Participer activement au développement du Réseau provincial des CAVAC, étudier les dossiers soumis et se positionner adéquatement ;
7. Collaborer étroitement avec le BAVAC, participer activement aux réunions de concertation et prendre les décisions adéquates pour l'ensemble des CAVAC.

Le rapport d'activités présenté dans le cadre de cette assemblée démontre que l'orientation et les actions entreprises tout au long de l'année correspondent aux recommandations dégagées en début d'année. Les objectifs fixés sont atteints.

Les points forts du CAVAC de Rimouski sont les suivants :

Certains points forts sont plutôt identifiés des points plus forts :

- ◇ des services de qualité sont offerts aux personnes victimes d'actes criminels ;
- ◇ un support réel est apporté aux personnes victimes et/ou témoins d'actes criminels tout au long du processus judiciaire ;
- ◇ une disponibilité dans son implication et dans ses interventions auprès de la clientèle ;
- ◇ le personnel ainsi que l'organisme possèdent une crédibilité et une considération importante auprès des intervenants-es judiciaires.

Les autres points forts sont les suivants:

- ◇ une gestion saine de l'organisme ;
- ◇ l'intégrité et le dynamisme de l'équipe et de l'organisation ;

- ◇ la proactivité du CAVAC de Rimouski ;
- ◇ l'implication du CAVAC dans la communauté aux différentes tables de concertation ;
- ◇ le partenariat avec les intervenants du réseau judiciaire ;
- ◇ l'analyse et la planification des stratégies en vue d'assurer l'accessibilité au CAVAC à toutes les personnes victimes ou témoins d'actes criminels sur tout le territoire ;
- ◇ le local du CAVAC est adéquat ;
- ◇ les locaux aux points de service des Palais de justice de Matane, d'Amqui, de Rivière-du-Loup et de Rimouski sont adéquats ;
- ◇ la présence de deux intervenantes de plus pour offrir les services à la clientèle sur le territoire du CAVAC ;

Les points faibles du CAVAC de Rimouski sont les suivants :

- ◇ le support informatique est incomplet et le logiciel SCAVAC pour compiler les données à être amélioré ;
- ◇ la grandeur du territoire et les distances à parcourir ;
- ◇ peu de contributions pénales versées au CAVAC.

◆ *Les priorités 2003-2004*

1. Évaluer l'impact des deux nouvelles ressources et les conséquences sur la réorganisation du travail relativement aux activités à réaliser, se réajuster au besoin ;
2. Évaluer l'impact des services offerts dans le cadre de la Déclaration de services aux citoyens sur l'organisation du travail du personnel en intervention ;
3. Observer les effets de ces nouvelles données sur l'ensemble de l'organisation du CAVAC, les analyser et prendre les décisions appropriées ;
4. Assurer le développement du point de service au Palais de justice de Rivière-du-Loup ;
5. Favoriser les échanges avec les partenaires du ministère de la justice et le ministère de la sécurité publique afin de consolider les ententes de collaboration et de concertation sur tout le territoire desservi par le CAVAC ;
6. Évaluer et dégager des pistes d'orientations et d'actions dans la poursuite du développement du CAVAC ;

7. Participer activement au développement du Réseau provincial des CAVAC, étudier les dossiers soumis et se positionner adéquatement ;
8. Collaborer étroitement avec le BAVAC, participer activement aux réunions de concertation et prendre les décisions adéquates pour l'ensemble des CAVAC.

2.10 Les autres documents

- Les états financiers vérifiés au 31 mars 2003 ;
- Le rapport synthèse statistique au 31 mars 2003.

Rapport annuel

Centre d'aide aux victimes et témoins d'actes
criminels de Rimouski (CAVAC)

2002-2003